

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DU BUREAU**

Bureau du **15 avril 2013**

Décision n° **B-2013-4098**

commune (s) :

objet : Fourniture de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques captifs et réalisation de prestations ponctuelles d'intervention associées nécessaires à l'entretien et à la réparation des équipements des véhicules poids lourds de la Communauté urbaine de Lyon - 6 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Direction de la propreté

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Philip

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 08 avril 2013

Secrétaire élu : Madame Karine Dognin-Sauze

Compte-rendu affiché le : mardi 16 avril 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mmes Domenech Diana, Guillemot, M. Charrier, Mme Vullien, MM. Crimier, Philip, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Rivalta, Assi.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Desseigne), Buna (pouvoir à M. Charles), Kimelfeld (pouvoir à Mme Gelas), Mme Pédrini, MM. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Bernard R. (pouvoir à M. Rivalta), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Claisse), Farih (pouvoir à M. Darne J.), MM. Julien-Laferrière, Sangalli (pouvoir à M. Colin).

Absents non excusés : MM. Daclin, Calvel, Arrue, Mme Besson, MM. Vesco, David G., Lebuhotel.

**Bureau du 15 avril 2013****Décision n° B-2013-4098**

objet : **Fourniture de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques captifs et réalisation de prestations ponctuelles d'intervention associées nécessaires à l'entretien et à la réparation des équipements des véhicules poids lourds de la Communauté urbaine de Lyon - 6 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction de la propreté

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 3 avril 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Le présent marché a pour objet la fourniture de pièces détachées et outillages spécifiques captifs, ainsi que les interventions inhérentes à l'entretien et à la réparation des équipements des véhicules poids lourds du parc communautaire.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée en application des articles 26, 33, 39, 40, 57 à 59 du code des marchés publics pour l'attribution du marché relatif à la fourniture de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques captifs et la réalisation de prestations ponctuelles d'intervention associées, nécessaires à l'entretien et à la réparation des équipements des véhicules poids lourds de la Communauté urbaine de Lyon.

Les prestations font l'objet de l'allotissement suivant :

- lot n° 1 : fourniture de pièces détachées de marque Faun,
- lot n° 2 : fourniture de pièces détachées de marque Semat,
- lot n° 3 : fourniture de pièces détachées de marque Renault Trucks,
- lot n° 4 : fourniture de pièces détachées de marque Mercedes Benz,
- lot n° 5 : fourniture de pièces détachées de marque Epoke,
- lot n° 6 : fourniture de pièces détachées de marque Denis Eagle,
- lot n° 7 : fourniture de pièces détachées de marque Eurovoirie,
- lot n° 8 : fourniture de pièces captives de marque Schmidt,
- lot n° 9 : fourniture de pièces captives de marque Iride.

Toutefois, les lots n° 4, 6 et 7 sont déclarés infructueux pour absence de candidature.

Les 6 autres lots feraient l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de 4 ans à compter de sa date de notification. Le lot n° 1 comporterait un engagement de commande minimum de 300 000 € HT, soit 358 800 € TTC et maximum de 600 000 € HT, soit 717 600 € TTC pour la durée du marché. Le lot n° 2 comporterait un engagement de commande minimum de 800 000 € HT, soit 956 800 € TTC et maximum de 1 600 000 € HT, soit 1 913 600 € TTC pour la durée du marché. Le lot n° 3 comporterait un engagement de commande minimum de 2 400 000 € HT, soit 2 870 400 € TTC et maximum de 4 800 000 € HT, soit 5 740 800 € TTC pour la durée du marché. Le lot n° 5 comporterait un engagement de commande minimum de 120 000 € HT, soit 143 520 € TTC et maximum de 360 000 € HT, soit 430 560 € TTC pour la durée du marché. Le lot n° 8 comporterait un engagement de commande minimum de 300 000 € HT, soit 358 800 € TTC et maximum de 600 000 € HT, soit 717 600 € TTC pour la durée du marché. Enfin, le lot n° 9 comporterait un engagement de commande minimum de 100 000 € HT, soit 119 600 € TTC et maximum de 200 000 € HT, soit 239 200 € TTC pour la durée du marché.

Dans le respect des articles 53 et suivants, et de l'article 77 du code des marchés publics, la commission permanente d'appels d'offres, lors de sa séance du 15 mars 2013, a classé les offres et choisi, pour les différents lots, celles des entreprises ou groupements d'entreprises suivants :

- lot n° 1 : fourniture de pièces détachées de marque Faun ; groupement Etablissements Squara/Propidis, pour un montant minimum de 300 000 € HT, soit 358 800 € TTC et maximum de 600 000 € HT, soit 717 600 € TTC sur la durée totale du marché,
- lot n° 2 : fourniture de pièces détachées de marque Semat ; société d'équipement manutention et transports, pour un montant minimum de 800 000 € HT, soit 956 800 € TTC et maximum de 1 600 000 € HT, soit 1 913 600 € TTC sur la durée totale du marché,
- lot n° 3 : fourniture de pièces détachées de marque Renault Trucks ; entreprise Renault Trucks Grand Lyon, pour un montant minimum de 2 400 000 € HT, soit 2 870 400 € TTC et maximum de 4 800 000 € HT, soit 5 740 800 € TTC sur la durée totale du marché,
- lot n° 5 : fourniture de pièces détachées de marque Epoke ; établissements Jean Villeton, pour un montant minimum de 120 000 € HT, soit 143 520 € TTC et maximum de 360 000 € HT, soit 430 560 € TTC sur la durée totale du marché,
- lot n° 8 : fourniture de pièces captives de marque Schmidt ; entreprise Europe Service, pour un montant minimum de 300 000 € HT, soit 358 800 € TTC et maximum de 600 000 € HT, soit 717 600 € TTC sur la durée totale du marché,
- lot n° 9 : fourniture de pièces captives de marque Iride, Etablissements Squara, pour un montant minimum de 100 000 € HT, soit 119 600 € TTC et maximum de 200 000 € HT, soit 239 200 € TTC sur la durée totale du marché.

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits marchés, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

#### DECIDE

**1° - Autorise** monsieur le Président à signer les marchés à bons de commande d'une durée ferme de 4 ans concernant la fourniture de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques captifs et la réalisation de prestations ponctuelles d'intervention associées, nécessaires à l'entretien et à la réparation des équipements des véhicules poids lourds de la Communauté urbaine de Lyon et tous les actes y afférents, avec les entreprises ou groupements d'entreprises suivants :

- lot n° 1 : fourniture de pièces détachées de marque Faun ; groupement Etablissements Squara/Propidis, pour un montant minimum de 300 000 € HT, soit 358 800 € TTC et maximum de 600 000 € HT, soit 717 600 € TTC sur la durée totale du marché,
- lot n° 2 : fourniture de pièces détachées de marque Semat ; société d'équipement manutention et transports, pour un montant minimum de 800 000 € HT, soit 956 800 € TTC et maximum de 1 600 000 € HT, soit 1 913 600 € TTC sur la durée totale du marché,
- lot n° 3 : fourniture de pièces détachées de marque Renault Trucks ; entreprise Renault Trucks Grand Lyon, pour un montant minimum de 2 400 000 € HT, soit 2 870 400 € TTC et maximum de 4 800 000 € HT, soit 5 740 800 € TTC sur la durée totale du marché,
- lot n° 5 : fourniture de pièces détachées de marque Epoke ; Etablissements Jean Villeton, pour un montant minimum de 120 000 € HT, soit 143 520 € TTC et maximum de 360 000 € HT, soit 430 560 € TTC sur la durée totale du marché,

- lot n° 8 : fourniture de pièces captives de marque Schmidt, entreprise Europe Service, pour un montant minimum de 300 000 € HT, soit 358 800 € TTC et maximum de 600 000 € HT, soit 717 600 € TTC sur la durée totale du marché,

- lot n° 9 : fourniture de pièces captives de marque Iride, Etablissements Squara, pour un montant minimum de 100 000 € HT, soit 119 600 € TTC et maximum de 200 000 € HT, soit 239 200 € TTC sur la durée totale du marché.

**2° - Les dépenses** de fonctionnement en résultant seront prélevées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2013 et suivants - compte 606 8- fonctions 812 et 813 - opérations n° 0P25O2499 et n° 0P24O2478 pour la part fourniture et compte 615 51 - fonction 812 et 813 - opérations n° 0P25O2499 et n° 0P24O2478 pour la part entretien et réparations.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 16 avril 2013.**